

Commerce extérieur - T1 2026

Au premier trimestre 2026, la valeur des importations civiles augmente de 2 % et celle des exportations locales baisse de 45 % par rapport au premier trimestre 2025.

Fig. 1. Évolution des importations civiles et des exportations locales



Unité : millions de F.CFP

Source : Direction des douanes, ISPF

La valeur des importations civiles progresse

Par rapport au premier trimestre 2025, la valeur des importations civiles croît de 2 % pour atteindre 58 milliards de F.CFP au premier trimestre 2026.

Sur cette même période, la hausse de la valeur des biens d'équipement (+ 7 %) compense la baisse de celle des biens intermédiaires (- 5 %). Ainsi, la valeur des importations à destination des entreprises est stable à 23 milliards de F.CFP.

La valeur des importations à destination des ménages est stable à 28 milliards de F.CFP. Le principal recul est celui des importations des biens des industries agroalimentaires qui régressent de 5 % en valeur et de 7 % en volume. Les importations de produits agricoles, sylvicoles et piscicoles diminuent également de 2 % en valeur et 5 % en volume. Ces baisses sont contrebalancées par la hausse de la valeur des importations des produits automobiles (+ 4 %) et des biens de consommation (+ 3 %).

Les importations de produits pétroliers progressent de 20 % en valeur et de 33 % en volume, traduisant un prix unitaire au kilogramme en baisse pour atteindre 80 F.CFP (- 10 % par rapport au premier trimestre 2025).

Les exportations locales reculent

Sur le premier trimestre 2026, la valeur des exportations locales décroît de 45 % sur un an, entraînée par la baisse des exportations de perles de culture brutes.

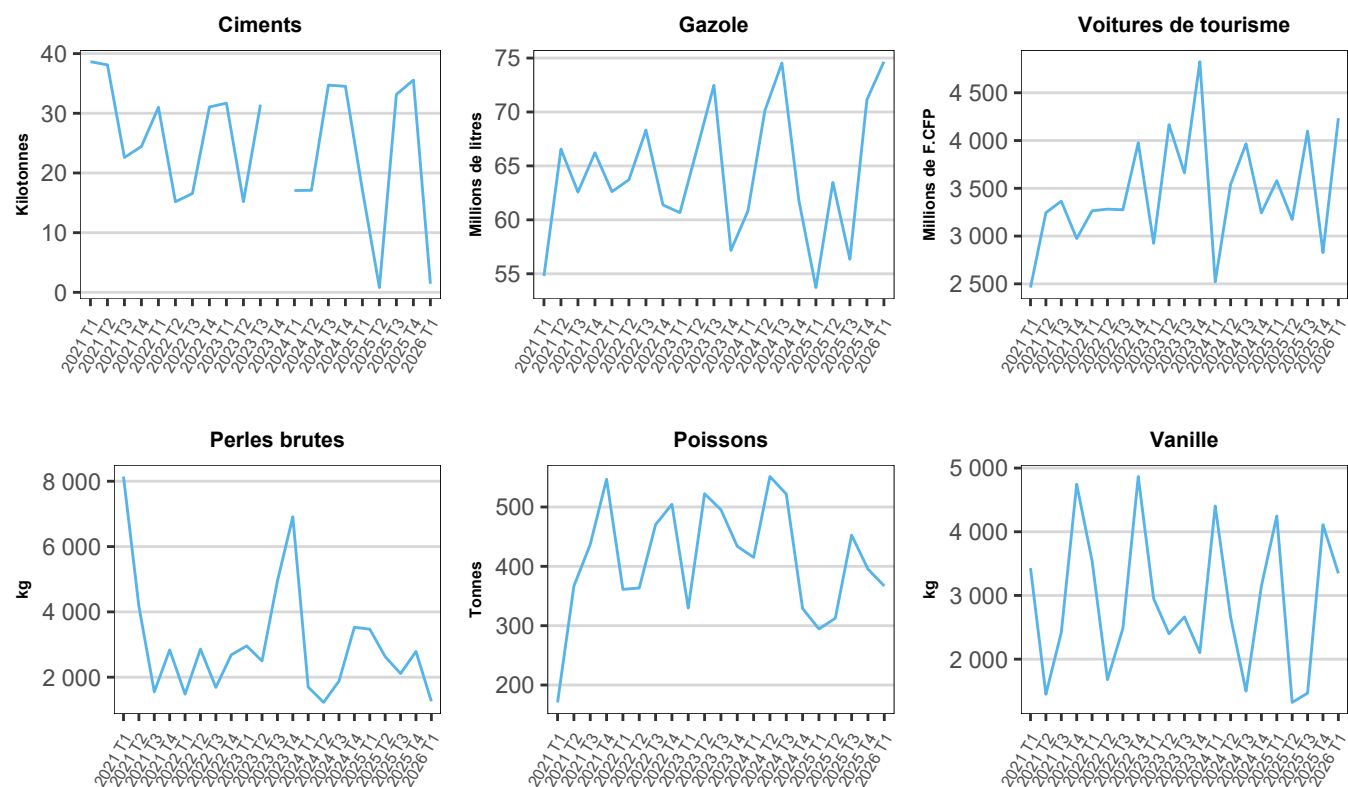
Les exportations de perles de culture brutes reculent de 65 % en valeur et de 64 % en volume entre les premiers trimestres 2025 et 2026. Le prix au gramme de perles de culture brutes est de 704 F.CFP, soit une baisse de 3 % par rapport au premier trimestre 2025.

En cumul de janvier à mars 2026, les exportations de poissons augmentent de 8 % en valeur et de 25 % en volume par rapport à 2025 sur la même période. Le prix au kilogramme de poisson sur le premier trimestre 2026 est de 1 040 F.CFP, soit une baisse de 13 % par rapport au premier trimestre 2025. Le poisson est essentiellement expédié vers les États-Unis, qui achètent principalement du thon frais ou réfrigéré.

Les exportations d'huile de coprah progressent de 39 % en valeur et de 14 % en volume. Les exportations de nacre sont en hausse de 11 % en valeur, mais diminuent de 12 % en volume.

Les exportations de vanille régressent de 11 % en valeur et de 21 % en volume. Le prix au kilogramme de la vanille sur le premier trimestre 2026 est de 60 400 F.CFP, soit une hausse de 13 % par rapport au premier trimestre 2025. Enfin, les exportations de moï reculent de 5 % en valeur et de 16 % en volume.

Fig. 2. Évolution des importations civiles et des exportations locales



Source : Direction des douanes, ISPF

TABLE 1. Importations civiles et exportations locales

Unité :	1er trimestre		
	2025	2026	Variation
	millions de F.CFP		%
Importations civiles (CAF)	57 101	58 284	2,1
Entreprises	22 580	22 754	0,8
Biens d'équipements	10 400	11 160	7,3
Biens intermédiaires	12 180	11 594	-4,8
Ménages	28 605	28 462	-0,5
Produits agricoles	1 110	1 089	-1,9
Produits des IAA *	13 464	12 863	-4,5
Biens de consommation **	8 544	8 779	2,8
Produits automobiles	5 487	5 731	4,4
Produits pétroliers	5 917	7 068	19,5
Exportations locales (FAB)	3 604	1 999	-44,5
Produits perliers *	2 570	975	-62,1
dont perles brutes	2 518	887	-64,8
Poissons, crustacés...	355	383	7,9
Noni	81	#ND#	#ND#
Huile de coprah	#ND#	#ND#	38,6
Vanille	227	202	-11,1
Monoï	58	55	-4,7
Nacres	22	24	10,6
Autres produits	193	215	11,9

* produits des industries agroalimentaires
** produits de consommation non alimentaire
ND : non disponible

Source : Direction des douanes, ISPF

Définitions

Importations civiles : Les importations comprennent les marchandises entrées directement pour la consommation (y compris les réparations et les transformations) et les marchandises sorties des entrepôts douaniers ou en admission temporaire pour être mises à la consommation. Elles excluent les importations militaires.

Importations à destination des entreprises : Ce sont principalement les biens d'équipement et les biens intermédiaires.

Importations à destination des ménages : Ce sont principalement les produits des industries agroalimentaires, les produits de consommation non alimentaires, les produits automobiles et les produits agricoles, sylvicoles et piscicoles.

Exportations locales : Il s'agit des exportations de produits locaux, c'est-à-dire les marchandises entièrement ou partiellement produites ou fabriquées dans le Pays. Elles excluent les exportations nationalisées (les importations réexportées en l'état).

Valeur CAF : Les importations sont recensées d'après leur valeur en douane sur la base des factures CAF (Coût, Assurance, Fret) : au prix du produit lui-même sont ajoutés les frais de transport et d'assurance nécessaires à son acheminement sur le Territoire.

Valeur FAB : Les exportations sont recensées d'après leur valeur en douane sur la base des factures FAB (Franco À Bord), c'est-à-dire y compris les frais de transport jusqu'au passage en douane, à l'exclusion de ceux qui sont encourus hors du Territoire pour acheminer la marchandise jusqu'au destinataire.

Taux de couverture réel : C'est le rapport entre la valeur des exportations de produits originaires du Territoire et les importations civiles. Ce taux est appelé réel parce qu'il est calculé à partir, d'une part, de la capacité du Territoire à exporter ses produits locaux et, d'autre part, de ses besoins en biens importés. C'est un indicateur de la dépendance du Territoire vis-à-vis de l'extérieur.

Balance commerciale réelle : C'est la différence entre les exportations locales et les importations civiles. Si les exportations sont inférieures aux importations, la balance est déficitaire; dans le cas contraire, la balance est excédentaire.

Méthodologie

L'ISPF traite les données fournies par les services douaniers pour en tirer des indicateurs d'échanges de marchandises avec les autres pays. La statistique du commerce extérieur donne la représentation du trafic transfrontalier des marchandises. Elle permet d'analyser les flux de marchandises en importations comme en exportations. On entend par marchandises, tous les biens qui contribuent à accroître ou diminuer le stock des ressources matérielles du Pays.

Télécharger les données

 Toutes les données

Editeur	Institut de la statistique de Polynésie française
Collection	Points Conjoncture
Numéro	1535
Auteur de la publication	Brenda MAO CHE
Rédactrice en chef	Nadine RESNAY
Directeur de la publication	Hugues HORATIUS-CLOVIS
Dépôt légal	Juillet 2026
Informations	Immeuble Uupa - 1 ^{er} étage 15 rue Edouard Ahnne BP 395 - 98713 Papeete Tahiti Polynésie française
Téléphone	+689 40 47 34 34
Courriel	ispf@ispf.pf
Copyright	© ISPF, Papeete 2026 La reproduction est autorisée, sauf à des fins commerciales, si la source est mentionnée
ISSN	2118-478X

